L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 7 au 8 janvier le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. à 8 h. 45.

Deux employés du Service du Ravitaillement volaient des cartes et des feuillets de rationnement

Ils sont arrêtés ainsi que six receleurs

Le service de sûreté vient de réaliser une nouvelle opération en dépistant le trafic délictueux auquel se livraient deux employés auxiliaires occupés au service de ravitaillement général, salle Wattremez, rue de l'Hospice, à Roubaix.

TROP PARLER NUIT

Lundi dernier, deux inspecteurs de sûreté avaient pris place sur un tramway D quittant le centre de la ville. Sans attirer l'attention des voyageurs, ils prêtaient une oreille attentive à la conversation amorcée entre deux jeunes hommes qui, d'après leurs dires accusaient être employés auxiliaires de la ville, délégués salle Wattremez. Les policiers comprirent que ces fonctionnaires ne travaillaient pas avec toute la conscience professionnelle désirable et qu'ils se livraient à de certaine prélèvements de feuilles de tickets de rationnement.

En ayant suffisamment entendu, les inspecteurs priérent les deux bavards de bien vouloir les suivre dans les locaux de la sûreté. Ils s'exécutèrent se nommer Albert Volcke, 21 ans, rue Rubens, 114, appartement 7, et Gilbert Vergison, 21 ans, également 114, rue Rubens, à Roubaix, appartemsnt 6. Invités à donner des explications plus precises sur leurs malversations, ils passèrent des aveux, lesquels furent aussitôt enregistrés puis vérifiés.

COMMENT ILS OPÉRAIENT

Tout d'abord, ils dirent qu'ils étaient employés au ravitaillement depuis environ six mois. Lors de la distribution des cartes individuelles de ravitaillement, ils furent affectés au contrôle des dites cartes et à l'établissement des cartes manquantes. Après la remise des dits documents aux titulaires, ils durent effectuer des recherches pour retrouver la trace des cartes officielles et à la vérification des fichiers. Leur travail amena effectivement la découverte de nombreuses cartes, et ceci les incita à en garder un certain nombre par devers eux afin de pouvoir s'octroyer, pour leur compte personnel les feuilles de tickets de rationnement dont les bénéficiaires possédaient deux fiches sans le savoir. C'est ainsi qu'ils operèrent lors de la dernière distribution. Ils reconnurent qu'ils avaient distrait une vingtaine de cartes. Toutefois, on est en droit de croire que ce chiffre est inférieur à celui qui existe en réalité.

Les enquêteurs procédèrent ensuite à la fouille des inédicats employés. Sur Volcke ils retrouvèrent une feuille de tickets de pain. Une perquisition effectuée en son domicile amena la découverte, dans le réservoir de la chasse d'eau des waters, de dix-huit cartes individuelles établies au nom d'habitants de Roubaix, sept feuilles de tickets de pain complètes, sept feuilles de points textiles. Le tout avait été volé par Volcke et remis à sa mère, née Marie-Thérèse Cormier, et à son père Achille Volcke.

DES PARENTS COMPLICES

Interrogée à son tour, la mère, après quelques réticences avoua le trafic de son fils. Elle ajouta avoir vendu deux feuilles de tickets de pain à son frère Fernand Cormier, domicilié à Mons-en-Barœul au prix de 75 francs pièce. Une personne habitant en Belgique profita également d'une feuille, ainsi que Mme Van Hoy, née Danaé Vandereistraete, 50 ans, epicière, 120, rue Jules-Guesde. Cette dernière avait également reçu seize feuilles de tickets de matières grasses et de denrées diverses. Elle en garda cinq pour elle et remit, aux époux Volcke les denrées correspondant aux précieux feuillets des onze autres cartes.

D'autre part, ces parents peu recommandables opérèrent de la même façon avec Mme Benie Marguerite, 33 ans, bouchère, 157, rue Jules-Guesde. Cette commerçante reçut seize feuilles de viande sans chercher à connaître les titulaires des cartes de ravitaillement. Sans demander d'explication, ce qui prouve sa complicité nettement établie elle distribua aux fraudeurs les rations de viande pour les poids correspondants.

En ce qui concerne Vergisen, rien ne fut trouvé sur lui mais il affirma avoir donné à sa mere, Irma Vergisen, cinq cartes de vêtements, une carte de travailleur lourd, dix-neuf feuillets de points textiles et quelques feuilles de denrées diverses. Mise sur la aellette à son tour, la ménagère nia tout en bloc, mais cette tactique de défense n'intimida pas les inspecteurs qui étaient suffisamment fixés sur son trafic clandestin.

En définitive, il fut procédé à l'arrestation de Albert Volcke, Gilbert Vergisen, Irma Vergisen, Achille Volcke, Marie-Thérèse Cormier, épouse Volcke, et Danaé Vandereistraete, épouse Van Hoy, qui ont été déférés au parquet de Lille sous les inculpations de vol de tickets de rationnement au préjudice du ravitaillement général et complicité par recel.

La bouchère, Mme Marguerite Bénie, et Fernand Cormier ont été laissés en liberté mais auront à répondre du délit d'infraction aux lois sur le ravitaillement pour avoir reçu des feuilles de tickets sans connaître les titulaires et avoir fait emploi des tickets frauduleusement acquis.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LE MARCHÉ NOIR DU CUIR

Les services du contrôle économique de Lille ont dressé procès-verbal et déféré au Parquet de Lille deux trafiquants : Henri Deval, cabaretier, rue Daubenton, à Roubaix, et Edouard Delcy, 20, boulevard de Metz, à Roubaix, pour hausse illicite sur le cuir. Le premier a réalisé un bénéfice illicite de 155.390 francs et le second un bénéfice illicite de 165.586 francs.

LES CHAUSSURES TENTATRICES

Charles Hendricx, 58 ans, rue de la Vigne, cour Ghesquières, 12, exerce la profession de terrassier. Hier, il travaillait sur la Place du Travail et il déposa ses chaussures de cuir sur une brouette se trouvant près de lui. Vers midi, lorsqu'il voulut reprendre ses chaussures, il constata, avec amerumne, qu'elles avaient du faire les délices d'un quidam qui se les appropria. Comme il subit un préjudice de 200 fr., M Hendricx déposa une plainte au 5e arrondissement.

UN ACTE DE MALVEILLANCE

En procédant à une inspection de l'immeuble qu'il habite 90, boulevard de Belfort et ou sont également abrités de nombreux sous-locataires, M. Alphonse Dupriez, 69 ans, propriétaire, constata qu'au deuxième étage, de nombreuses barres de bois formant balustrade avaient été enlevées. D'autre part, un carreau a été cassé à une porte vitrée donnant sur la cour. Ne sachant sur qui porter ses soupçons la victime a averti M. le Commissaire du 5e arrondissement qui a ouvert une enquête.

LES OUVRIERS AUX DOIGTS CROCHUS

Le concierge des Etablissements Toulemonde et fils, rue Olivier de Serres, procédait à une vérification lors de la sortie des ouvriers de l'usine. Il remarqua que quelques-uns d'entre'eux, les nommés Octave De Bels, 46 ans, rattacheur, rue Rémy Cooghe, cour Desrousseaux, 31 et Jules Moulaert, 27 ans, bacleur, 39, rue des Ecoles à Hem, avaient rudement pris de l'embonpoint depuis la reprise du travail. Immédiatement fouillés, ils furent trouves porteurs de bobines de fils de laine et fibrane qu'ils reconnurent avoir volées au préjudice de leur patron. Ils ont été arrêtés et déférés au Parquet.

DU CHARBON A SON COMPTE

En effectuant une tournée de surveillance dans les dependances de la Gare annexe, rue de Menin, des policiers remarquèrent des ombres s'animant à proximité des wagons de charbon. Malgré l'heure matinale, il était 5 h. 45, les voleurs de combustible étaient assez nombreux aussi s'éguillèrent-ils en apercevant les uniformes ? Malgré leur fuite précipitée, trois femmes, les nommées Rosa Vandekerkhove, femme Vancaukenberg, 31 ans, ménagère, 53, rue de la Chaussée, cour Sailly, 6 ; Germaine Vandekerkhove, femme Thiébaut, 20 ans, ménagère, demeurant en garni, 61, rue des Anges et Marie Rose Vandekerkhove, 19 ans, bacleuse, 287, rue Edouard Anseele, cour Desaibieux, 8, purent être rejointes et amenées devant M. le commissaire du 1er arrondissement. Après interrogatoire, elles furent conduites au Parquet de Lille sous l'inculpation de flagrant délit de vol de charbon.

LES TRANSPORTS ILLICITES

Les gardiens de la paix ont infligé quatorze procès-verbaux pour transport de 155 kilos de blé ; un pour 2 kg. 700 de beurre et un autre pour 17 kg. de haricots. Les denrées ont été confisquées et remises au Service du Ravitaillement général.

UNE, DEUX, DISPARAISSEZ

Vers 19 h., contre la façade d'un débit de boissons, de la rue Edouard Anseele, fut volée la bicyclette de M. Pierre Carette, 42 ans, représentant de commerce, 5, rue du Progrès, à Lys-les-Lannoy. Préjudice : 2.000 francs.

— La même mésaventure est arrivée à M. Aurel Callens, 42 ans, charcutier, 37 rue du Collège, qui avait déposé son vélo, valant 8.000 francs, dans le couloir de la charcuterie Alsacienne, 61, rue de Lannoy. Avec la machine est disparue une serviette placée sur le porte-bagages, laquelle renfermait les papiers concernant la conduite d'une voiture automobile.

Plaintes ont été enregistrées au 3e arrondissement. Enquête en cours.

PAS POUR DEUX

Pour avoir pris une personne sur le cadre de son vélo, Roger Fournneau, menuisier, 219, rue Delespaul, a récolté une contravention.

Comité Ouvrier de Secours Immédiat

AVIS AUX RÉFUGIÉS ET REPLIÉS

Les réfugiés et repliés affiliés à l'Union des Sinistrés sont priés de retirer leur carte d'adhérent le plus tôt possible, à la permanence, 41 rue Pierre Motte, à Roubaix, entre 16 et 18 h. Ceux qui ne sont pas encore affiliés sont priés de se faire inscrire.

Assistance aux vieillards, infirmes et incurables

En raison de l'admission de nouveaux assistés, le paiement de janvier sera sensiblement modifié. — Prière de bien vouloir consulter les journaux et affiches en temps opportun.

TRAMWAYS

CE SOIR JEUDI, à 8 heures

LE JOURNAL TOMBE A 5 H.

SAMEDI, 8 h., DEBUT DE

LA NEIGE SUR LES PAS

2.530

Sociétés et Comités

SECRETARIAT SOCIAL DES BELGES. — Nous apprenons la mort de M. Gervais Van Ackere, rue Blanchemaille, décédé inopinément mardi dans sa 50e année. Le défunt était membre de la délégation de la Croix-Rouge et du Secours d'Hiver Belges et administrateur de la Société « La Coloniale Belge de Roubaix ». Les groupements belges de Roubaix et des environs sont invités à assister aux funérailles, vendredi à 9 h. à l'église Notre-Dame. Réunion à l'Eglise.

ETAT CIVIL

Naissances. — Nicole Delemeulle, rue des Anges, 81. — Francine Lepers, rue de l'Ermitage, 17. — Fernand Masurelle, rue Bernard, 118, née à la Clinique Maternelle de la Fraternité, avenue Julien Lagache, 20. — Françoise Samsoen, avenue Linné, 40.

Publications. — Auguste Lebret, homme de peine, rue Meyerbeer, 56 et Clémentine Doolaeghe, s. p., rue de Toulouse, 27, cour Therin, 2 — Emile Legrou, carrossier, rue du Luxembourg, 133 et Marie Welcomme, s. p., rue de Rouheix, 101, à Tourcoing. — Pierra Minet, horticulteur, rue Philippe Auguste, 12 et Elise George, ménagère, de Rousies, impasse de la Briqueterie.

Décès. — Hendrik Vercampt, 76 ans, rue Watt, 29. — Francis Claeys, 2 jours, rue Molière, 33 bis, cour Desoosée, 2. — Jeanne Viger, veuve Vandenberghe, 79 ans, rue Edouard Anseele, 287, cour Debeisieux, 3. — Josephine Bertrand, 46 ans, rue de Flandre, 146. — Hélène Warre'se, Vve Foucart, 62 ans, rue des Filatures, 1, cour Scotet, 1.

WATTRELOS

DES MALFAITEURS CAMBRIOLENT UNE ÉPICERIE ET S'EMPARENT D'UNE SOMME DE 68.000 Frcs

Au 81, rue Pierre Catteau, existe une épicerie tenue par M. Gaston Verbrugge.

Ce dernier, accompagné de son épouse et de ses enfants, se rendirent au cinéma dans la soirée de dimanche.

Des voleurs qui, certainement devaient surveiller le départ de la famille Verbrugge, en profitèrent pour s'introduire dans la maison.

Pour ce faire, ils découpèrent un carreau d'une fenêtre qui donne sur l'escalier et s'emparèrent d'une somme de 68.000 fr. qui servait à l'approvisionnement en marchandises du ravitaillement.

Pour ne pas être remarqués, les cambrioleurs ne touchèrent à aucune marchandise et le vol fut constaté au retour du cinéma.

M. Veevaert, commissaire de police, accompagné de M. Pierre Delannoy, inspecteur procédèrent immédiatement à une enquête et relevèrent des traces laissées par les malandrins qui ne tarderont sans doute pas à être connus.

L'enquête continue.

AU COMITE LOCAL D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS

La remise des étiquettes pour l'envoi du 19e colis aux prisonniers de guerre de Wattrelos se fera au Pavillon des Vieux-Ménages, suivant l'ordre ci-après, de 14 h. à 17 h. :

Mardi 12 janvier, pour les numéros 1 à 200. — Mercredi 13, de 201 à 400. — Jeudi 14, de 401 à 600. — Vendredi 15, de 601 à 750.

Mardi 19 janvier, pour les numéros 751 à 900. — Mercredi 20, de 901 à 1.050 — Jeudi 21, de 1.051 à 1.200 — Vendredi 22, de 1.200 à la fin.

Les familles qui ne se présenteront pas au jour indiqué ne seront pas servies.

En cas d'empêchement, les intéressées peuvent se faire représenter par une autre personne, pourvu que celle-ci soit munie de la carte de colis, de l'étiquette-adresse et de la somme de 65 francs (soixante cinq francs), coût du colis.

En raison de l'importance du colis, la boîte étant entièrement remplie les familles qui apporteront des denrées ou objets d'un volume trop grand pour y être insérés auront à verser un supplément de 5 (cinq) francs, pour un deuxième emballage.

Le comité prie les familles de bien vouloir remplir elles-mêmes l'étiquette-adresse.

Pour nos prisonniers (Sapin Vert) — Le Groupe d'Amis est heureux de pouvoir relater, après les fêtes de Noël et du Nouvel An, que les premiers jeux de cartes organisés dans le quartier ont obtenu un plein succès. Il rappelle que les 9, 10 et 11 janvier, c'est chez Mme Vve Chassereaux, débit de tabac, rue du Mont-à-Leux, 31, qu'aura lieu le prochain tour.

Les amateurs du gobelet connaîtront comme précédemment, dans tous les cafés, à tenter leur chance au grand jeu de dés « Au point inconnu » (nombreux lots).

Les billets de notre superbe tombola sont toujours en vente chez tous les commerçants du quartier.

Jardins Populaires de Roubaix — Groupe Commandant Beaut, A.H.C. et Labbe. — Distribution de plants de pommes de terre, samedi 9 janvier, chez Vigin, 283, rue Faidherbe (20 kgs). Se munir de sacs et de monnaie.

Amical-Club Wattrelos (Basket-Ball - Section du Centre). — Jeudi 7 janvier, à 19 h., réunion générale obligatoire pour tous les joueurs.

Perception de Croix. — La tournée pour la perception des impôts aura lieu le jeudi 14, aux heures habituelles, Café du Lion Blanc (angle des rues R. Salengro et de la Gendarmerie).

CROIX

Arrestation. — La gendarmerie a appréhendé Charles Lévêque, 20 ans, mécanicien, 34, rue de Lille, qui, le 11 novembre dernier, fut condamné, par la Cour d'Appel de Douai, à une peine de quatre mois de prison pour vol et recel. Il a été conduit au Parquet de Lille.

Les Bureaux du Secours National. — Les bureaux du Secours National, 139, boulevard Zola, sont ouverts tous les jours, sauf les mardi et samedi matin de chaque semaine, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h.

L'assistante sociale reçoit tous les matins, et les lundi et jeudi de 14 à 17 h.

Assurances « La Famille ». — Le Secrétariat de « La Famille », 15, rue Corneille est ouvert le mercredi de 18 à 19 h. et le samedi de 13 à 17 h.

Société d'Horticulture et Jardins Populaires de France. — Dernière permanence, samedi 9, de 15 h. à 17 h., chez M. Jean Debuissy, 24, rue Ferrer. Se munir de la carte de sociétaire 1942. Les nouvelles inscriptions y seront reçues. Les nouveaux inscrits ayant versé leur droit d'entrée de 5 frs sont priés de venir régler leur cotisation entière.

Restaurant à prix réduits. — Les paiements des repas pour la semaine prochaine se fera au restaurant pare de la Mairie, jeudi et vendredi de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Etat civil. — **Décès** : Delannoy Jean-Baptiste, 81 ans, boulevard Zola, 18 ; Vergison Jérôme, 63 ans, rue J. Jaurès, 95.

WASQUEHAL

UN BELGE TRANSPORTAIT DE LA VIANDE

Les agents de la police locale ont arrêté un cycliste M. Léopold Wittesalle, demeurant 130, rue de Roubaix, à Mouscron, lequel transportait irrégulièrement une quantité de 10 kilos environ de viande.

La viande a été saisie et remise au ravitaillement, tandis que le cycliste faisait l'objet d'un procès-verbal.

UN CAMBRIOLAGE RUE JEAN-BART

M. Léon Coqu fils, négociant en vins, 18, rue Jean-Bart, à Wasquehal, a porté plainte au commissariat de la police en déclarant avoir été victime d'un vol le 1er janvier, vers 16 heures. Les malfaiteurs s'introduisirent dans les dépendances de l'habitation du plaignant en escaladant un mur du derrière. Ils firent main basse sur une vingtaine de bouteilles de vin et emportèrent aussi un bocal contenant du beurre, après avoir aussi soutiré du vin à un fût dont le robinet fut, en partie, laissé ouvert.

Le préjudice de ce vol se monte à 2.000 fr. environ et la police qui retrouva une bouteille de vin ainsi que le bocal de beurre sur la toiture d'une maison voisine, poursuit son enquête, afin d'identifier les auteurs de ce méfait.

LES COMMANDES DE CHARBON AU CAPRÉAU

Pour le secteur du Capreau, l'inscription des commandes de charbon pour janvier aura lieu à la salle des fêtes, rue Clément Béthune, dans l'ordre suivant :

Vendredi 8, pour le secteur n. 6 comprenant la rue de Tourcoing, quai des Canoteiers, rue de la Scierie, rue Jacquart, sentier des Sirlques, rue des Fleurs, rue Aristide Briand, sentier du Canal, cité de la Sensalence, rue de Colmar, rue Alexandre Dubois, rue de Mulhouse, rue des Champs, rue Clément Béthune, rue Clémentine Durieux et sentier de l'Allumette.

Samedi 9, pour le secteur n. 7 comprenant la route de Tourcoing, rue Ch. Delescluse, le Cartelot, rue de la Marne, impasse du Flonneur, rue du Moulinel, rue de Mouveaux, rue du Tries (Centre et Capreau), quai des Alliés, rue Rosa Bonheure, rue Lamartine, avenue Lyautey, rue Corpeaux, cour Lepers, rue Cocheteux, rue La Fontaine, rue Philippe-le-Bon, rue Favreuil, rue Testelin, rue Eug. Guillaume, rue Voltaire, au-delà du pont du Tries et la rue Watteau.

Société d'Horticulture des Jardins Populaires de France. — Permanence au siège, Café Saint-Eloi, 40, rue Lamartine, dimanche 10 et dimanche 17, pour la perception des cotisations donnant droit à l'achat au compte J.O.P. d'une série de graines assorties contre paiement de la somme de 24 fr. et remise du ticket 56 de la Carte de jardinage qui sera délivrée dans les Mairies à ceux ayant fait leur demande. La cotisation est fixée à 8 fr. Pour le Centre, se présenter chez Dupréelle, place Fénelon. Se munir de la carte 1942 pour opposition du reçu correspondant.

A l'Harmonie J.-Bte Lepers. — Ce soir, jeudi, à 18 h., cours d'instrument et d'ensemble, au siège ; demain vendredi, à 18 h., cours de solfège au même local.

Fanfare des Accordéonistes Wasquehaliens. — Dimanche 10, à 10 h., répétition générale au siège.

A la Famille du Prisonnier. — Pour le Capreau et la Planche au Riez, permanence samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle des Soupes populaires, rue Rosa Bonheure.

Chiffre d'affaires et Licences. — Salle des fêtes rue Jean-Macé, vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. On percevra également les licences des débits de boissons.

Harmonie La Jeune France. — Les cours de solfège et d'instruments auront lieu dimanche de 10 h. 30 à midi, au siège.

A la Caisse « La Famille ». — Au Centre, le secrétariat, 18, rue Victor Hugo, sera ouvert samedi, de 14 h. à 15 h., pour le paiement des prestations. — Au Capreau, la permanence 1, rue du Roubaix, fonctionnera dans le même but, dimanche de 9 h. à 10 h.

Au bureau de chômage et du Secours National. — Le bureau municipal de chômage qui s'occupe également du Secours National, installé 17, rue Sadi-Carnot, est ouvert au public tous les jours, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. et est fermé le samedi après-midi.

Jardins populaires de Roubaix (Groupe pâture Grué). — La perception des cotisations aura lieu samedi 9, de 14 h. à 17 h., à la salle des fêtes rue Jean Macé. Les femmes de prisonniers devront présenter leur feuille de paiement d'allocation militaire. Se munir de monnaie.

Au Bureau de Perception. — Le bureau du Percepteur de Croix-Wasquehal, 165 bis, Grand' Rue, à Roubaix, sera ouvert au public vendredi de 9 h. à midi et de 14 h. à 16 h., et samedi, de 9 h. à midi seulement.

Une réunion des prisonniers libérés. — Réunion des prisonniers libérés du Centre dimanche 10, à 10 h., au Centre social, place Gambette.

Club des Sports réunis. — L'équipe suivante est convoquée dimanche 10, à 13 h., Café Roelens, 51, rue Delerue, pour disputer le challenge Kuhmann, à Marquette : Seniors : Dutriez, Vankelsbeick, R. Verstreete et Samyn ; juniors : Vanherpe, Turbelin, Dunsiaeger, Thibaut, Lembaet et Polleveye ; Cadets : Le Bouyonnec, Lecomte, Landsheere et M. Verstreete.

Jacques THIBAUD à LILLE

L'illustre violoniste **Jacques THIBAUD**, a bien voulu encore cette année, venir donner un **unique concert** dans notre ville. Celui-ci aura lieu au **Théâtre Sébastopol, le Samedi 15 janvier, à 20 h. 15.** Nous ne saurions trop recommander de louer ses places de suite aux Amis de Lille. Grand Piece Tél. 506-47. Il interprétera des **œuvres de Franck - Corelli - Debussy, etc.**

31.695

HEM

Un écho de la séance récréative offerte par le Secours National aux Enfants des Écoles

Il nous est rapporté que cette petite fête, bien que toute intime, a revêtu un éclat tout particulier.

Beaucoup de personnalités avaient tenu d'y assister, voulant témoigner ainsi l'intérêt qu'elles portent à nos petits enfants d'Hem.

Cette séance spécialement étudiée pour nos enfants restera gravée dans leur mémoire. Plus d'une heure durant, ils purent applaudir aux facéties de clowns vraiment remarquables.

M. Vandenbruwaene, représentant local du Secours National, remercia M. le Maire le Conseil municipal, les représentants du Comité d'entr'aide de la ville d'Hem, ceux des prisonniers libérés, etc... Mais plus spécialement ceux des directrices et directeurs d'écoles qui avaient répondu à son appel en voulant bien accompagner eux-mêmes ou faire accompagner les enfants de leur école.

Il parla longuement aux enfants prenant le ton paternel et convaincant d'un père à ses enfants. Il les conseilla sagement et leur demanda surtout de faire tout leur devoir d'écolier, ce qui leur permettra d'aider à refaire une France plus belle.

Cette petite fête se termina par une distribution de coquilles. Et nos enfants se retirèrent tout joyeux d'une aussi bonne et saine après-midi, qu'il serait souhaitable de voir se reproduire souvent.

Statistique de l'état-civil. — Au cours de l'année 1942, il a été enregistré 53 naissances, 61 décès et 61 mariages.

Service des médecins pendant l'année 1943. — Consultations des nourrissons : M. le Docteur Leborgne. Visite sanitaire des écoles : M. le Docteur Trinquet. Constatations des décès : M. le Docteur Leplat.

LEERS

LES VACCINATIONS ANTIDIPHTÉRIQUE ET ANTITÉTANIQUE

Les vaccinations antidiphtérique et antitétanique commencées depuis le lundi 4 janvier se continueront à des dates très rapprochées dont les parents ayant à faire vacciner leurs enfants en auront connaissance par des convocations individuelles qui leur seront remises par l'intermédiaire des directeurs ou directrices des Ecoles pour les enfants fréquentant la classe ; par la Mairie pour les autres cas.

Il est rappelé que les vaccinations désignées ci-dessus sont absolument obligatoires pour tous les enfants de 3 à 14 ans et qu'à partir du 1er mai 1943 l'admission dans les collectivités d'enfants sera refusée aux mineurs de 3 à 14 ans qui ne pourront présenter un carnet de vaccination ou des certificats attestant qu'ils ont été vaccinés, sans préjudice des sanctions sévères auxquelles s'exposent les parents.

Pour Leers ces vaccinations sont pratiquées par M. le docteur Lecouffe et elles ont lieu dans l'une des classes de l'Ecole Publique des filles.

Les sujets à vacciner font l'objet d'un examen médical préalable, pratiqué immédiatement avant la séance par le Médecin-vaccinateur. Pour ceux qui désirent faire examiner leurs enfants par le médecin de famille un certificat médical datant de moins de 48 heures avant la séance de vaccination devra être produit.

Une analyse d'urine doit également être pratiquée. Elle est effectuée le jour même de la vaccination par le médecin-vaccinateur. Si elle est pratiquée par le médecin de famille, le résultat de cette analyse devra être fourni au médecin-vaccinateur.

Pour les analyses pratiquées par le médecin-vaccinateur les parents sont priés d'envoyer leurs enfants munis d'une bouteille contenant un peu de l'urine du jour. Une étiquette portant les noms et prénoms de l'enfant sera apposée sur ladite bouteille.

Il est rappelé enfin que le sujet à vacciner doit être mis au repos et soumis à une alimentation légère lacto-végétarienne la veille, le jour et le lendemain de l'injection. Des boissons abondantes sont recommandées après l'opération à l'exception des boissons alcooliques.

Union Belge. — Les membres de l'Union Belge sont invités à assister aux funérailles de leur regretté camarade Guillaume Dumoleyn, qui seront célébrées en l'église, le vendredi 8 janvier, à 9 h. 30. Réunion à la maison mortuaire, rue Jean-Jaurès, 37, à 9 h. 30.

Probité. — Le jeune Gaston Walker, domicilié rue Jean-Jaurès, 38, a remis à la Mairie une certaine somme d'argent qu'il a trouvée dans la commune. Nos félicitations.

Pneus de vélos. — La délivrance et la remise des formules de demandes de pneus de vélos s'effectueront désormais le samedi, de 14 h. à 16 h.

Jardins Populaires de Roubaix. — Permanence pour la perception des cotisations de l'année 1943, dimanche 10 janvier, à 13 h., au Foyer Populaire, place Sadi-Carnot. Les participants qui ont réglé leurs cotisations en allant chercher leurs plants de pommes de terre sont priés de retirer leur carte ce même jour.

HALLUIN

Amicale des Employés, Contremaîtres et Surveillantes du Textile. — La permanence qui devait se tenir le 2e dimanche de janvier est reportée au 1er dimanche de février.

Caisse d'Epargne. — Réouverture de la Caisse samedi 9 janvier, de 10 à 11 h. 30 et de 14 à 15 h. 30, à la Mairie.

Stade Municipal. — Ce vendredi, à 19 h., répétition pour la section de gymnastique et de lutte.

Service d'ébouage. — Ce vendredi, enlèvement des ordures ménagères dans le secteur du quartier de la Gare.

Etat civil. — Naissance : Joyenny Demeester, rue Gust. Deemettre, 105. Décès : Joseph Masselles, 79 ans, 38, rue Française.

RONCQ

Passage du percepteur. — Le percepteur se tiendra à la disposition des habitants dans une salle de la Mairie, le lundi 11 janvier, de 9 à 11 h. 30, pour procéder aux recouvrements des impôts.

Il paiera également les trop perçus sur contribution nationale extraordinaire.

Les bénéficiaires devront se présenter avec l'avis de dégrèvement et la carte d'identité.

Ceux qui ne pourront se déplacer seront payés ultérieurement par mandat-carte.

LINSELLES

LES PETITS TRUCS DU VALET DE FERME

Depuis le mois de juillet dernier, Joseph Lécluse, 19 ans, route de Wambrechies, est occupé, en qualité d'ouvrier agricole, chez M. Pierre Couvreur, cultivateur, route de Bondues. Or, ces jours derniers le fils du fermier trouva dissimulé sous quelques bottes de paille, dans un hangar, un sac renfermant 50 kilos de pommes de terre. Il avertit immédiatement son père, lequel avisa la gendarmerie.

Les soupçons se portèrent sur le valet qui ne tarda pas à être interrogé. Après bien des dénégations il entra dans la voie des aveux. Il dit que, depuis son entrée au service de M. Couvreur, il avait, toujours de la même façon, dérobé 500 kilos de pommes de terre et 60 kilos de blé. Il remplissait son sac pendant la journée et il le cachait dans le hangar. Le soir, son travail terminé, il emportait le produit de son vol.

Il a été maintenu en état d'arrestation, conduit au Parquet de Lille, puis mis sous mandat d'écrou.

Société Philharmonique. — Dimanche 10, cours de solfège et d'instrumentation à 8 h. Professeur : Raymond Desrumaux. A 10 h., répétition générale pour tous les musiciens, mise à l'étude d'un nouveau programme.

MOUVAUX

NOEL DES ENFANTS

Une distribution de friandises sera faite aux enfants de 0 à 6 ans qui ne fréquentent pas les écoles et dont les noms ont déjà été donnés à la mairie lors des inscriptions pour la Saint-Nicolas.

Prière de s'adresser lundi et mardi, 11 et 12 janvier, à la mairie salle du Comité d'entr'aide.

MARCQ-EN-BARŒUL

Transports illicites de viande. — Ont été déférés au Parquet : Capel, née Cocu Annette, 21 ans, sans profession, demeurant à Roubaix, 19, rue d'Aguesseau et Fonson René, 24 ans, mécanicien, demeurant à Roubaix, 13, rue Jean Macé qui ont été surpris alors qu'ils transportaient 30 kilos de viande sans autorisation. La marchandise a été saisie pour être mise à la disposition du ravitaillement général.

A. C. de Rouges-Barres. — Tous les membres de la section des anciens combattants de Rouges-Barres et du Croisé-Laroche, sont invités à assister aux funérailles de leur camarade Léon Wypelier, demeurant, 172, rue de la Filature. Le convoi aura lieu le vendredi 8, à 9 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur de Rouges-Barres.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 8 janvier 1943. — Soleil : Lever à 8 h. 48 Coucher à 17 h. 9.

Aujourd'hui : Saint-Lucien. — Demain : Saint-Julien.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

TOURCOING

A TRAVERS LA VILLE

CYCLISTE EN DEFAUT

Pour défaut d'éclairage à sa bicyclette, procès-verbal a été dressé à la charge de Marcel Knockaert 20 ans, tapissieur, 19, rue de Dixmude, à Mouscron.

UNE PERQUISITION FRUCTUEUSE

Au cours d'une visite domiciliaire effectuée par les services de la sûreté chez Mme Vanmerhaeghe, née Denise Delmotte, cafetière, 601, rue de Gand, il a été découvert 233 bobines de coton écru, une coupe de tissus de 3 m. 40 et 12 kilos de tabac belge.

Les marchandises ont été saisies et le tabac a été remis aux services des douanes. Un procès-verbal de cette affaire a été rédigé.

Mort au Champ d'Honneur

M le Maire a été avisé officiellement du décès du soldat Vandenbrouck Jean, du 100e Régiment d'Infanterie, domicilié rue des Villas, 2e cour Pouchain, 22 décédé le 29 août 1942, à Saint-Vith.

La famille de ce militaire a été avisée avec tous les ménagements désirables par les soins de l'Administration municipale qui a fait présenter ses condoléances.

DULSOJA Aliment composé à base de farine de SOJA — LABS DULFRANCE

Service médical de nuit et des dimanches

Il a été constaté que des personnes ayant besoin des services d'un docteur le dimanche ou la nuit, entre 21 h. du soir et 7 h. du matin, faisaient appel directement au concours du médecin de garde. Il est rappelé à ce sujet à la population qu'il y a lieu d'abord d'appeler le médecin habituel de famille ; ce n'est que lorsque celui-ci est absent ou dans l'impossibilité de se déplacer qu'il faut avoir recours au médecin de garde.

Sociétés et Comités

U.N.C. — Mutuelle Retraite. — Le bureau de la Mutuelle-Retraite informe ses adhérents que les versements pour le 1er trimestre 1943 à 17 heures.

— Groupe des A.C. du Sacré-Cœur. — Dim. 10, de 10 h. à 12 h., au siège, 47, rue du Flocon, distribution des cadeaux de Noël aux enfants des Anciens Combattants et des Jeunes de l'U.N.C. qui se sont fait inscrire.

ASSOCIATION DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Samedi 9 courant, de 14 h. 30 à 16 h. 30, Café Duquesnoy, 9, place de la République, dernière permanence pour l'Arbre de Noël : paiement des allocations patronales.

HARMONIE de la CROIX-ROUGE. — Samedi 9, répétition au local, à 18 h. 45. Les familles des prisonniers sont priées d'apporter une étiquette pour l'expédition du colis.

JARDINS OUVRIERS — Section du Pont de Nauville. — Dimanche 10 à 10 h. 30, chez Cappelaere, Café de la Briqueterie, rue du Moulin, réunion de toutes les jardiniers de la Briqueterie Delcourt (côté de la rue du Moulin) et du groupe de la Forgette. Communications importantes du délégué.

ETAT CIVIL

Naissances : Monique Rogé, rue Aristide Briand, 13, née rue Nationale, 138 ; Micheline Prévots, rue des 3 Pierres, cour Vanasche, 4, née rue Nationale, 138 ; Michèle Nachtergaele, rue Masséna, 66, née rue Nationale, 138 ; Michel Suye, rue Pierre Corneille, 7.

Publications : Emile Legrou, carrossier, à Roubaix, et Marie Wiscomme, s.p., rue de Roubaix, 101 ; Jean Gadenne, empl. Ch. de fer, rue du Bois, 104, et Aurore Prouvost, soigneuse, rue de Dunkerque, 54 ; Jacques Janssens, bonnetier, rue de la Croix-Rouge, 98 et Adrienne Vanhecke, doubleuse, rue Virolois, cour Hospel, 3.

Décès : Achille Vandebrouck, 90 ans, rue Augereau, 57 ; Denise Vandembulcke, 6 mois, rue du Luxembourg, 26 ; Dominique Kierabuick, 71 ans, rue de Lille, 121 ; Gustave Reynaert, 68 ans, rue de la Marlière, 8, décédé rue de l'Yser, 332.

FUNERAILLES

LE FAVRIL. — Madame Emile LENGLET, son épouse ; M. et Mme LENGLET-PETION ; M. et Mme DELACROIX-LENGLET, ses enfants ; Mlles Gisèle, Anne-Marie, Monique, Brigitte et Françoise LENGLET ; MM. Amédée, Jean et Michel DELACROIX, Mademoiselle Nicole DELACROIX, ses petits-enfants ; Mlle Eugénie LENGLET, sa sœur ; les familles DEPARIS et MORTIER, recommandent à vos prières

Emile LENGLET

Conseiller municipal - Ancien Combattant - Président du Comité d'Entr'aide aux Prisonniers, décédé au Favril, le 4 janvier 1943, dans sa 57 année et vous prient de vouloir assister à ses funérailles qui auront lieu au FAVRIL, le **Samedi 9 janvier 1943, à 11 heures.**

Cet avis tient lieu de lettre-part.

10.911

INFORMATIONS REGIONALES

Par suite d'un court-circuit deux baraquements ont été la proie des flammes à Ecaillon

Quatre ménages sont sans abri

Sur la route de Douai à Aniche, face aux cornes de Vuillemin, existaient deux baraquements, l'un servant de salle de débit occupé par M. Gaston Dubouché, d'un côté et de l'autre par la ménage Ravalschy, et le second occupés par Mme Veuve Gervois et son frère et distancé du premier d'environ deux à trois mètres.

Ces deux baraquements sont couverts de tôles ondulées et éclairées à l'électricité.

Lundi à 22 h. 45, M.